

# La MSA s'investit dans la prévention contre les TMS

**ACCOMPAGNER** Le service Santé-Sécurité au Travail de la MSA propose aux professionnels de la filière un accompagnement pour prévenir l'apparition de TMS.

Pour être efficace dans la lutte contre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), agir le plus tôt possible reste la règle de base. Une véritable démarche de prévention durable doit être mise en place au sein de l'entreprise pour empêcher l'apparition de TMS ou les réduire. Elle doit être adaptée aux caractéristiques propres à chaque structure. Cette politique nécessite une implication marquée de la hiérarchie, et l'association de tous les acteurs du travail concernés par les tâches à

risque. L'objectif est d'intégrer la santé et la sécurité à la gestion globale de l'entreprise, en étant convaincu que santé et performance vont de pair. La communication sera alors une des clés pour favoriser une implication motivée de toutes les personnes œuvrant à la performance de l'entreprise. La MSA Gironde et l'ARACT Nouvelle-Aquitaine (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) ont réalisé des fiches pratiques à destination des professionnels viticoles. Elles reprennent

différents travaux du vignoble en identifiant les principaux facteurs de risque et en proposant certaines pistes de réflexion à investiguer parmi les trois composantes du travail (techniques, organisationnelles et humaines).

Un guide méthodologique est également proposé afin d'aider les entreprises à s'investir dans une véritable démarche de prévention efficace et pérenne.

**Téléchargez**  
« Les fiches et le guide »  
sur [gironde.msa.fr](http://gironde.msa.fr)



## Contact

N'hésitez pas à joindre le pôle Prévention des Risques Professionnels du Service Santé-Sécurité au Travail de la MSA Gironde, pour obtenir des informations complémentaires ou demander un accompagnement dans la mise en place de votre démarche de prévention.

**Téléphone : 05 56 01 97 71.** Des actions sur le territoire seront également proposées durant l'année pour échanger entre professionnels sur la problématique.

## La MSA s'inscrit dans des actions concrètes

**PROTECTION** Très présents dans le secteur de la viticulture, les TMS peuvent être évités, tout du moins limités. La MSA accompagne les futurs actifs dans cette démarche.



Le Service Santé-Sécurité au Travail (SST) de la MSA de la Gironde est soucieux de sensibiliser les futurs professionnels, salariés et non-salariés viticoles, à la prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et des contraintes posturales générées par le travail manuel de la vigne. Les TMS représentent en effet un risque majeur dans le secteur viticole.

Pour répondre à cette problématique, un partenariat existe depuis plusieurs années entre le service Prévention des Risques Professionnels (PRP) de la MSA Gironde et l'EPLFPA Gironde (Établissement de formation publique de la filière viticole du département), qui mobilise pour l'occasion ses trois exploitations servant de supports pédagogiques. Ses exploitations, le Château

Dillon, le Château La Tour Blanche, et le Château Grand Baril, permettent aux élèves, étudiants, apprentis et stagiaires d'appréhender concrètement le métier et les savoir-faire bordelais. Dans ce cadre, l'enseignement initial en SST est un axe déterminant pour l'apprentissage de bonnes pratiques de prévention en entreprises.

Les compétences acquises par les jeunes au cours de leur cursus de formation sont en effet décisives pour la prise en compte et la perception ultérieure des risques de maladies professionnelles. L'enjeu pour le jeune est d'apprendre à adopter un comportement de prévention qu'il appliquera tout au long de sa vie professionnelle.

### Mise en pratique

Cette année, le partenariat a permis d'équiper de sièges de

vigne motorisés chacune des trois exploitations en tenant compte de leurs particularités et de l'organisation du travail mise en place. Cette mise à disposition par la MSA Gironde permettra aux futurs professionnels de se familiariser à l'utilisation de cet outil, d'en mesurer les intérêts en termes d'amélioration des conditions de travail et de diminution de la pénibilité notamment, à l'occasion des différents travaux de l'année.

La remise des trois sièges s'est déroulée le mardi 28 janvier sur l'exploitation du Château Dillon à Blanquefort en présence de Corinne Reulet (directrice de l'EPLFPA), Amélie Rochas (directrice adjointe chargée de la production et du développement), des directeurs et des salariés des trois exploitations, de Lucien Guillemet (viticulteur et administrateur MSA),

d'Auréliel Bel et Martial Weber (Service PRP de la MSA).

Cette journée a permis d'accueillir et de prendre en main ce nouveau matériel, mais aussi de bien comprendre son fonctionnement. Il a été rappelé que le siège de vigne n'est évidemment pas LA seule solution à la problématique, mais qu'il constitue une des solutions concrètes. En effet, les multiples causes des TMS amènent à s'interroger de manière plus globale sur le travail en lui-même et ses composantes.

Car c'est bien du travail et de ses conditions d'exécution dont il est question. L'axe technique n'est donc pas le seul à devoir être considéré dans la recherche de pistes afin d'enrayer le risque de TMS. Il s'agit bien d'analyser le travail dans son ensemble, au travers du prisme de l'organisation et du management mis en place.

# Un Espace France Services labellisé à Blaye

**SOCIAL** Avec la labellisation d'une nouvelle structure d'accueil, la MSA va améliorer l'accompagnement de ses adhérents sur le territoire.

La MSA de la Gironde et la Communauté de communes de Blaye (CCB) ont conjointement porté et obtenu la labellisation Espace France Services (EFS) pour la structure d'accueil, située au 32 rue des Maçons à Blaye, jusqu'à présent appelée Maison des services au public. La labellisation est effective depuis le 1<sup>er</sup> février 2020. Ce partenariat entre la MSA 33 et la CCB est unique en Gironde. L'Espace France Services fait partie des 460 premiers sites retenus en France par le Premier ministre en novembre dernier, dans le cadre de la nouvelle démarche France Services. Pour le département de la Gironde, Fabienne Buccio, préfète du département, a officialisé la labellisation de huit sites, dont celui de Blaye, par la signature de la convention départementale France Services le 8 janvier dernier. L'Espace France Services mis en place par la Communauté de communes de Blaye (CCB) et la MSA de la Gironde va améliorer la prise en charge des personnes. La MSA met en effet à disposition, en complément de l'équipe en place, un agent à temps plein formé aux



De gauche à droite, Jacky Roturier (vice-président de la CCB), Denis Baldes (président de la CCB et maire de Blaye), Murielle Picq (première vice-présidente de la CCB), Daniel Abalea (directeur de la MSA Gironde), pour la labellisation de l'Espace France Services de Blaye le 28 janvier 2020.

principales législations (santé, famille, retraite.) Les Espaces France Services répondent aux questions afférentes aux neuf opérateurs partenaires : ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), finances publiques (déclaration de revenus,

appropriation du prélèvement à la source), justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), assurance maladie, assurance retraite, allocations familiales, MSA, Pôle emploi, La Poste.

### Un accompagnement modernisé

Localement, les administrés

bénéficieront de conditions d'accueil et d'une offre d'accès aux droits renforcées. En plus de l'accueil, de l'information et de l'orientation du public, de l'accompagnement de ses usagers et de la mise à disposition de matériel informatique pour l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires, l'Espace France Services de Blaye propose de nombreux autres services. Les usagers seront plus fortement accompagnés, notamment dans leurs démarches administratives, et ils seront mis en relation de manière plus étroite avec les opérateurs partenaires. Enfin,

l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance de ces opérateurs sera renforcée, afin que chacun bénéficie d'une réponse consolidée.

Le label, ambitieux, impose de répondre à plusieurs obligations. L'EFS doit offrir une plus grande accessibilité des services publics au travers d'un accueil polyvalent, assurer une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement en un même lieu des services de l'État, des opérateurs, et des collectivités territoriales, et garantir une qualité de service renforcée avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et d'un bouquet de services.

Aujourd'hui, les démarches en ligne font aussi partie du quotidien, mais celles-ci ne sont pas toujours évidentes pour tout le monde. C'est pourquoi un point d'accès numérique avec un accompagnement renforcé est conforté à l'EFS de Blaye, afin de faciliter ces démarches numériques, notamment via le portail Mes droits sociaux.

La légitimité de ce projet conjoint s'appuie sur un partenariat actif et durable entre la CCB et la MSA Gironde, sur les expériences capitalisées ensemble, et sur l'expérience acquise au sein de la MSP (maison des services au public) de Blaye depuis son ouverture en 2003.

## Le temps d'une image



Blaye au comptoir s'est installé le temps de deux soirées à Bordeaux, les 6 et 7 février. Rendez-vous incontournable des amateurs de vins, l'évènement a réuni une cinquantaine de vignerons dans les restaurants, bars à vins et chez les cavistes bordelais pour rencontrer les consommateurs. Lors de la soirée de lancement, le nouveau président de l'appellation Blaye côtes de Bordeaux, Nicolas Carreau, a profité de la présence des journalistes pour parler de son appellation, une des cinq AOC (Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy) réunies sous l'entité Union des côtes de Bordeaux.



**PARCS ET JARDIN**  
UN + POUR L'ENVIRONNEMENT

Aménagements paysagers  
Plantation d'arbres et de haies champêtres

<p><b>TOUS TRAVAUX VITI-VINIQUES</b> CONSEIL ET GESTION DE PROPRIÉTÉ</p> <p><b>TRAVAUX DE CHAI</b> Contrôle de maturité / Gestion des stocks Expéditions de vin Traçabilité et documents administratifs / Vinifications / Soutirage Collage / Ouillage / Nettoyage des barriques</p>	<p><b>B.L.E. Traiteur / Event</b> Gestion lieux de réception et salles Prestations traiteur Oenotourisme</p> <p><b>L.M.V. Traitement des vins</b> Filtration tangentielle Osmose Thermovinification</p>
--	---

BP 80 - 33330 SAINT ÉMILION      contact@banton-lauret.com  
05 57 55 38 00 - Fax. 05 57 55 38 01      www.banton-lauret.com